



Dépliant Camargue

édité par le Parc naturel régional de Camargue

CAHIER DES CHARGES

1. Contexte

Territoires exceptionnels habités, les Parcs naturels Régionaux ont depuis 2007 un slogan : « une autre vie s'invente ici ». 70% du territoire du Pays d'Arles est couvert par 2 Parcs naturels régionaux : Alpilles et Camargue.

En Camargue et dans les Alpilles, le public est de plus en plus demandeur d'une découverte des différentes facettes du territoire tant culturelles que patrimoniales de son territoire. C'est la proposition que portent les parcs naturels régionaux à travers une approche des sites et des milieux conciliant nature, culture et développement durable.

Pour mieux faire connaître cette offre aux habitants des parcs et aux visiteurs ou habitants proches, les 2 PNR ont décidé de s'associer dans une démarche interparc à laquelle ils ont souhaité inviter un autre acteur important de l'éducation au territoire et au développement durable, le CPIE, avec qui les 2 PNR souhaitent afficher et valoriser une démarche étroitement liée.

Trop souvent le public découvre par hasard l'offre que chacun des territoires de parc est en capacité à offrir en terme d'événementiel.

2. Objectifs

- Faire exister à l'échelle du pays d'arles l'offre d'événementiel et de nature, culture et développement durable proposée par les parcs dans un même programme, en valorisant également celui de leur invité, le CPIE Rhone Pays d'Arles
- Faire connaître cette même offre
- Faire passer le message du « plus des parcs » sur des opérations de dimensions territoriales de cette thématique
- Renforcer la lisibilité de leur action dans ce domaine
- Proposer un programme clair, simple, lisible, intégrant des évolutions potentielles.



3. Contenu

Le Parc naturel régional de Camargue souhaite confier à un prestataire extérieur l'édition d'un document d'information à partir des principes suivants :

Brochures piquées (2 points) - 48 pages
Format fini : 148 x 210 mm - format à la française
Base fournie : Fichiers prêts sans retouche
Papier : 115 g/ - papier certifié PEFC
Recto-verso : quadrichromie
livraison : 2 points Bouche-du-Rhône (20000 ex.)

4. Les prestations demandées

Il appartient au prestataire de fournir **d'une part une proposition de mise à page du document et d'autre part, une proposition d'impression.**

4.1. Mise à jour du document

Les propositions de tarifs devront intégrer les postes de conception graphique suivants :

- Mise en page et réalisation des 2 numéros de l'*agenda semestriel des activités culturelles du Parc naturel régional de Camargue et des Alpilles* et sa couverture, en quadrichromie, avec intégration des illustrations (livrés numérisées) et textes (livrés finis) selon la charte graphique pré-établie.
- Entrée de corrections après relecture.

4.2. Impression du document

L'impression du document sera faite en quadrichromie recto/verso. La proposition de tirage devra être faite pour 20 000 exemplaires. Le papier sera du papier blanchi sans chlore, issu de forêts gérées durablement.

La livraison sera faite en 2 points distincts (1 au siège du Parc naturel régional de Camargue à Arles, 1 au siège du Parc naturel régional des Alpilles à Saint-Etienne-du-Grès).

5. Remises des propositions

Les propositions d'intervention devront comprendre un **devis détaillé reprenant les différentes phases de la prestation demandée** et être adressées à l'attention de :

Monsieur le Président Parc naturel régional de Camargue Mas du Pont de Rousty - 13 200 ARLES
--

Personnes à contacter :

Roberta Fausti, chef de projet information, édition et documentation. Tel : 04 90 97 19 74
doc@parc-camargue.fr